

Séance du : 12 avril 2023

n° 10\_2023

**L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 17 heures 30.**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 6 avril 2023, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 12 avril 2023 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence du quatrième Vice-Président Mr Serge SERRANO.

M. Bertrand GELI est désigné comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT.

Serge BARTHES, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Dominique GUIRAUD, Pierre MONOD, Serge SERRANO, Raymond VELAND

**Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :**

Philippe HEDIN

En exercice : 63

Présents : 14

**Avaient donné pouvoir :**

Olivier GUERRA à Virginie MIR

Nombre de voix : 15

**Excusés :**

Sophie ADROIT, Sandrine CAMPGUILHEM, Catherine LATCHE,

Pascal ASSEMAT, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Jean-François IMBERT, Olivier JULLIN, Alain MERCIER, Marc METIFEU, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Hervé RAMONDA, Alain SCHMIDT

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : contact@payslauragais.com

99\_DE-031-200050938-20230412-10\_2023-DE

**Objet : Approbation du Compte administratif 2022 du PETR du Pays Lauragais**

En application de l'Article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Comité syndical de prononcer l'arrêt des comptes de l'exercice précédent en votant le Compte Administratif.

Conformément à l'Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Vice-Président cède la parole à M. François DEMANGEOT, rapporteur du budget, et quitte la salle.

M. François Demangeot expose les éléments suivants :

- Le Budget Primitif 2022 a été voté le 7 avril 2022 pour un montant en recettes et dépenses s'élevant à 880 764 € en section de fonctionnement et à 1 037 862 € en section d'investissement.
- Le Compte Administratif, conforme au Compte de Gestion présenté par le comptable public, fait apparaître un résultat global de clôture de l'exercice 2022 de 272 866 €.

**Investissement :**

Dépenses

Prévu :	1 037 861,78
Réalisé :	659 747,62
Reste à réaliser :	12 632,00

Recettes

Prévu :	1 037 861,78
Réalisé :	818 337,79
Reste à réaliser :	149 988,75

**Fonctionnement :**

Dépenses

Prévu :	800 764,15
Réalisé :	655 984,17

Recettes

Prévu :	880 764,15
Réalisé :	770 260,41

**Résultat de clôture de l'exercice :**

Investissement :	158 590,17
Fonctionnement :	114 276,24
Résultat global :	272 866,41

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

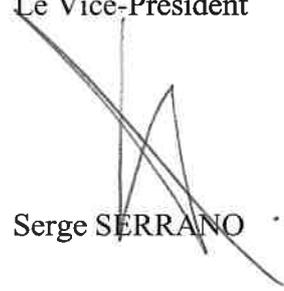
Courriel : contact@payslauragais.com

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,  
Mr le Vice-Président s'étant retiré du vote,  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Avignonet-Lauragais, le 12 avril 2023

Pour le Président empêché  
Le Vice-Président

  
Serge SERRANO